



EOL!SE

Centrales photovoltaïques au sol de Jaunay-Marigny

Comité de projet – Loi APER du 10 mars 2023

- le 09 décembre 2025 -

Présentation société Eolise

Eolise est un bureau d'étude spécialisé dans le **développement de projet EnR français**

Identification de site potentiel jusqu'à l'obtention de l'ensemble des autorisations

- une société **française** et indépendante basée **à Poitiers** en Nouvelle Aquitaine
 - fondée par **4 professionnels pionniers** de l'éolien actifs **depuis 2006** en Nord-Pas-de-Calais et Picardie (Hauts-de-France)

Eolise se base sur l'expérience de **615 MW (277 éoliennes)** de développement éolien réalisés par ses fondateurs et actuellement en service

Une société pour développer les énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine avec une forte proximité territoriale.

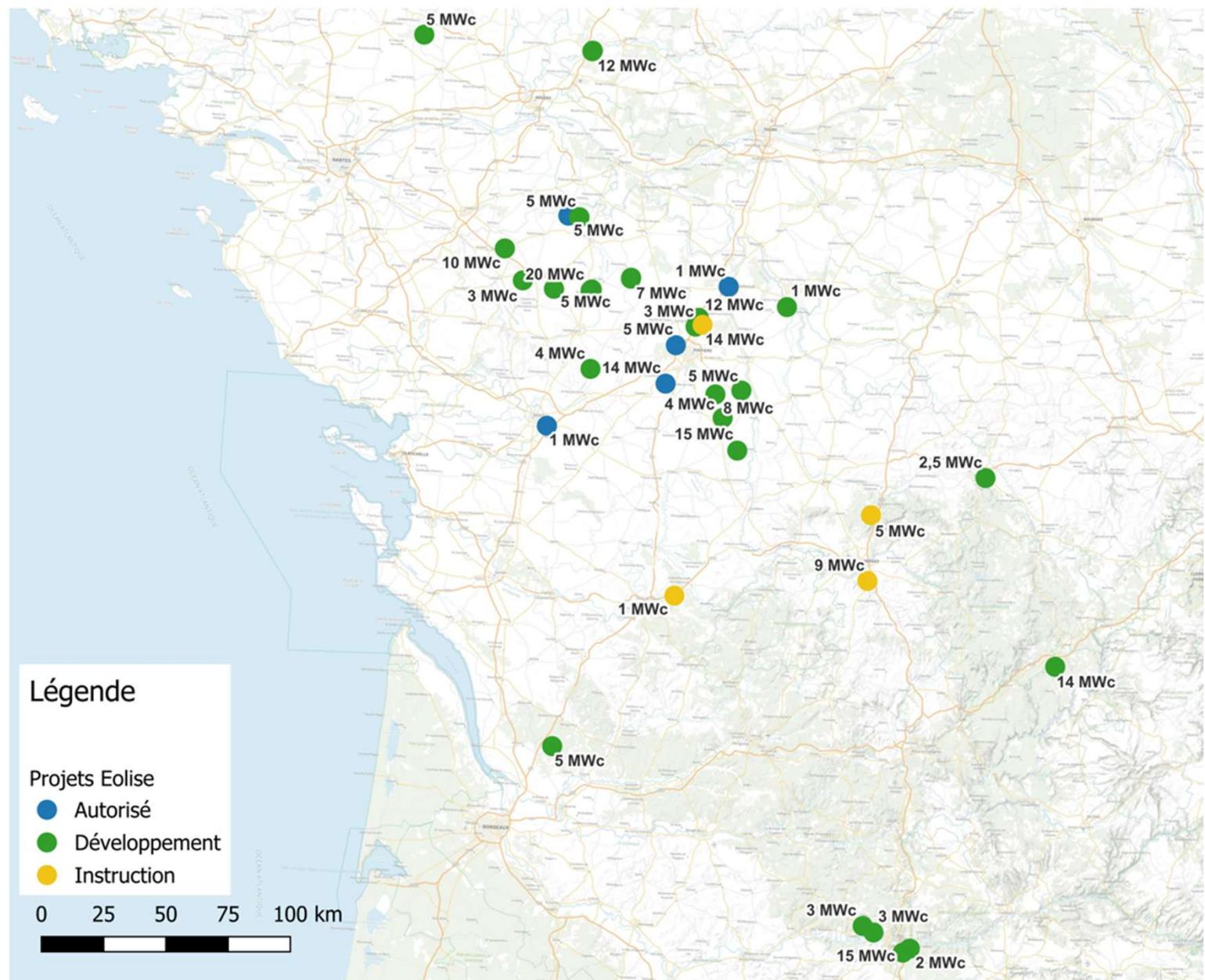
L'équipe Eolise

La société Eolise mène des **projets locaux**, en régions Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. Volonté des fondateurs d'Eolise, qui connaissent **l'importance de la proximité** avec les territoires étudiés, pour une bonne connaissance des spécificités du terrain et des échanges réguliers avec les élus, les exploitants agricoles ou les riverains.

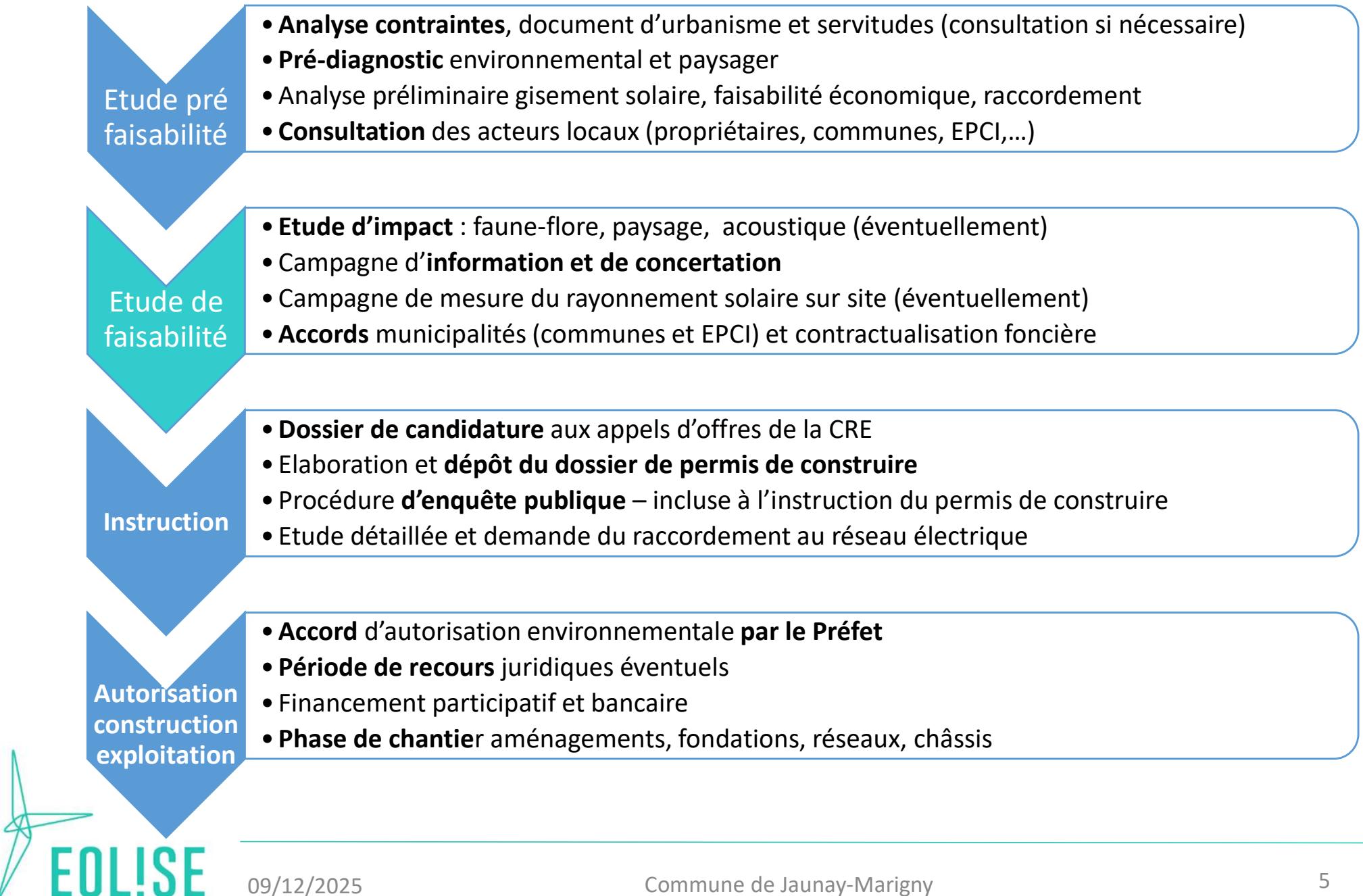


Nos projets photovoltaïques

Un foncier
d'environ
250 ha réservé
pour exploiter
plus de 200 MWc
de puissance
photovoltaïque



Etapes du développement



Le photovoltaïque au sol

Exploitation du site pour
une **durée de 40 ans**

Puis déconstruction pour
remise en état du site

Démantèlement à la
charge de la société
d'exploitation de la
centrale photovoltaïque

soren

Est l'éco-organisme dédié
au recyclage des panneaux
photovoltaïques

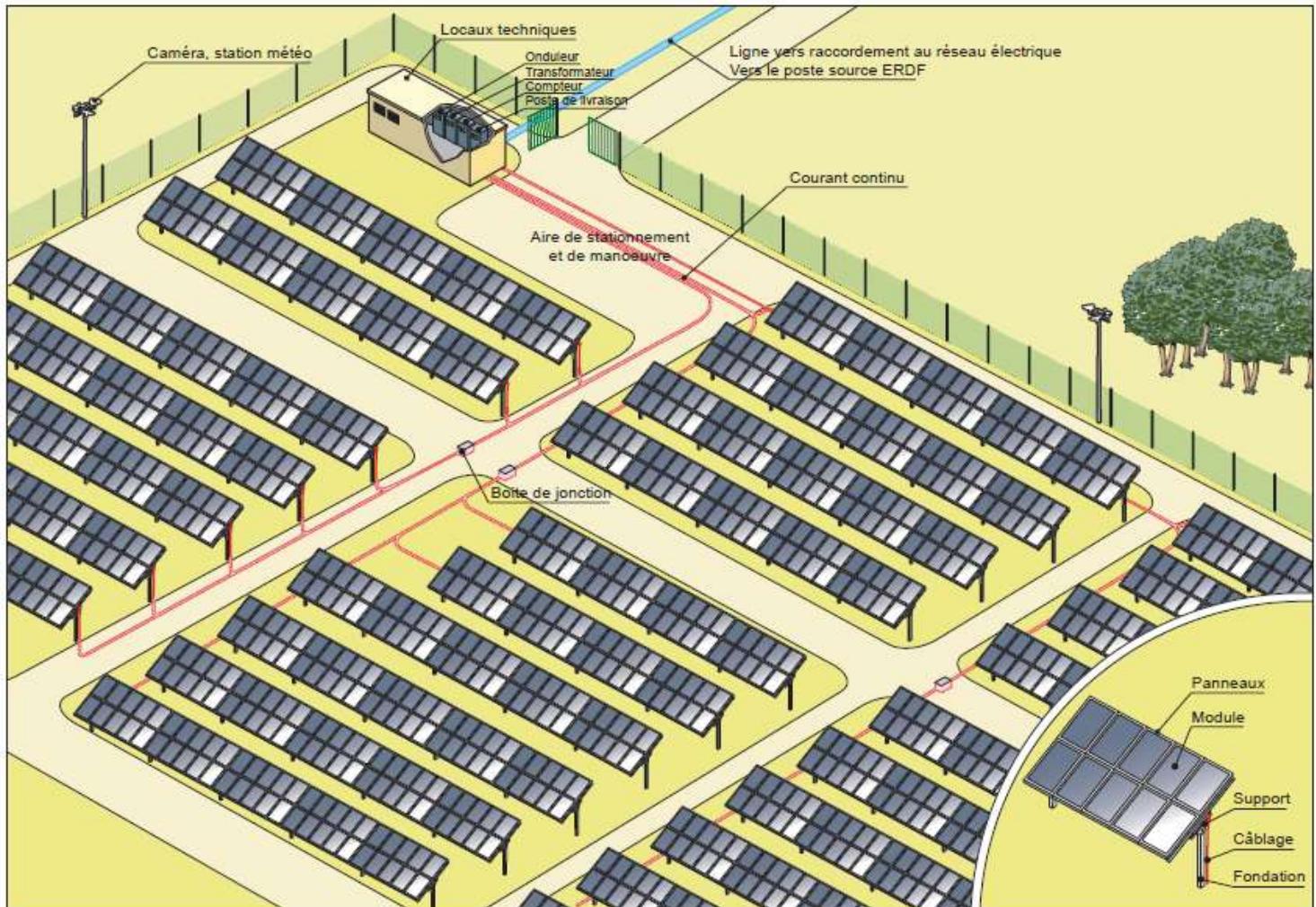


Schéma d'une installation type photovoltaïque au sol

Au sujet du site de Marigny – ISDND de la LGV

Données bibliographiques :

Conformité au règlement d'urbanisme (Commune / EPCI)
Utilisation des sols, servitudes d'utilité publique, ...

Les points forts :

Site dégradé (ancienne ISDND) + jachère de + 5 ans
Respect environnemental (ZNP, ZI, AEP)
Surface de 13 ha environ
Absence de masques proches
Respect paysager (MH, ZPPAUP,...)
Relief
Raccordement

Les points sensibles :

Compatibilité avec le PLU en vigueur
Hors document cadre PV86 (à valider)



Historique de la zone d'étude



Parcelles agricoles:

Terre remblayée et compactée suite travaux passage LGV – ICPE soumis à autorisation pour une ISDND.
Aujourd'hui des parcelles agricoles déclarées au RPG – Surface totale de 11 ha env

Parcelle agricole en jachère depuis + de 5 ans – Surface totale de 2 ha env.

Au sujet du site – Jaunay A10

Les points forts :

Site dégradé (PV de récolelement)
Respect environnemental (ZNP, ZI, AEP)
Surface de 4 ha environ
Absence de masques proches
Respect paysager (MH, ZPPAUP,...)
Raccordement
Intégré au document cadre PV86

Les points sensibles :

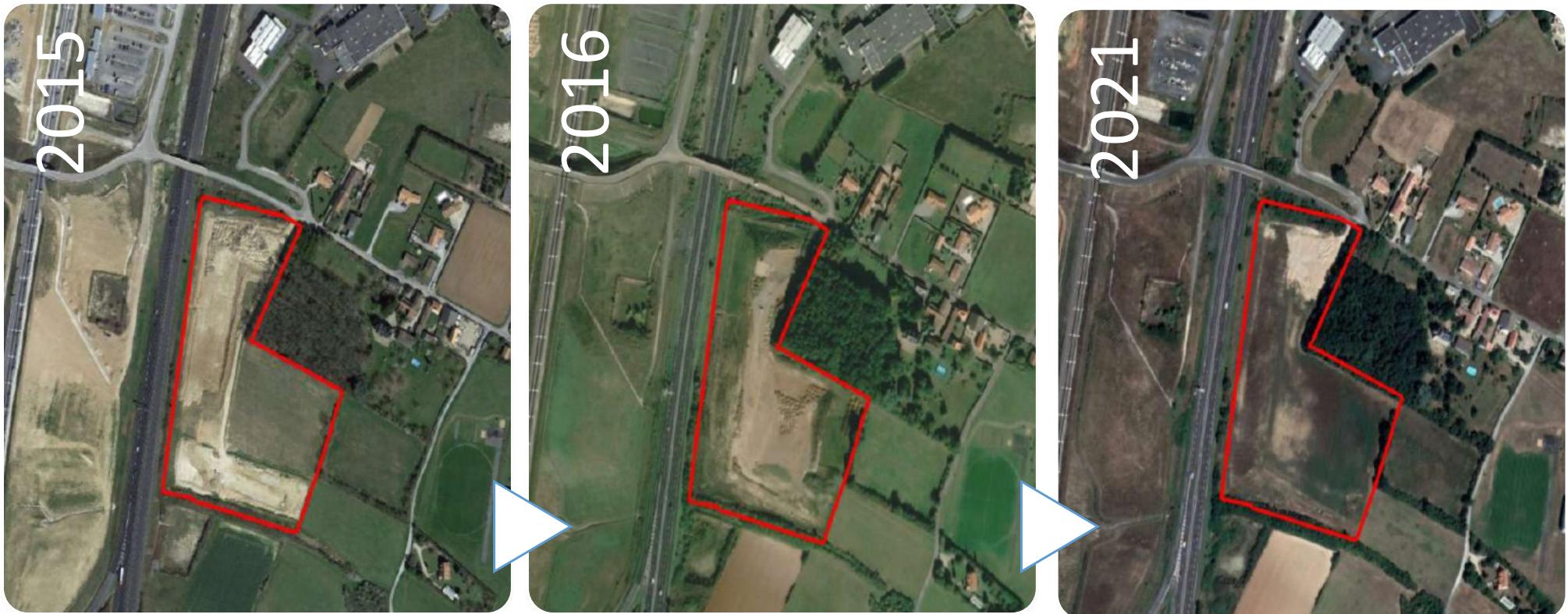
Compatibilité avec le PLU en vigueur
Relief



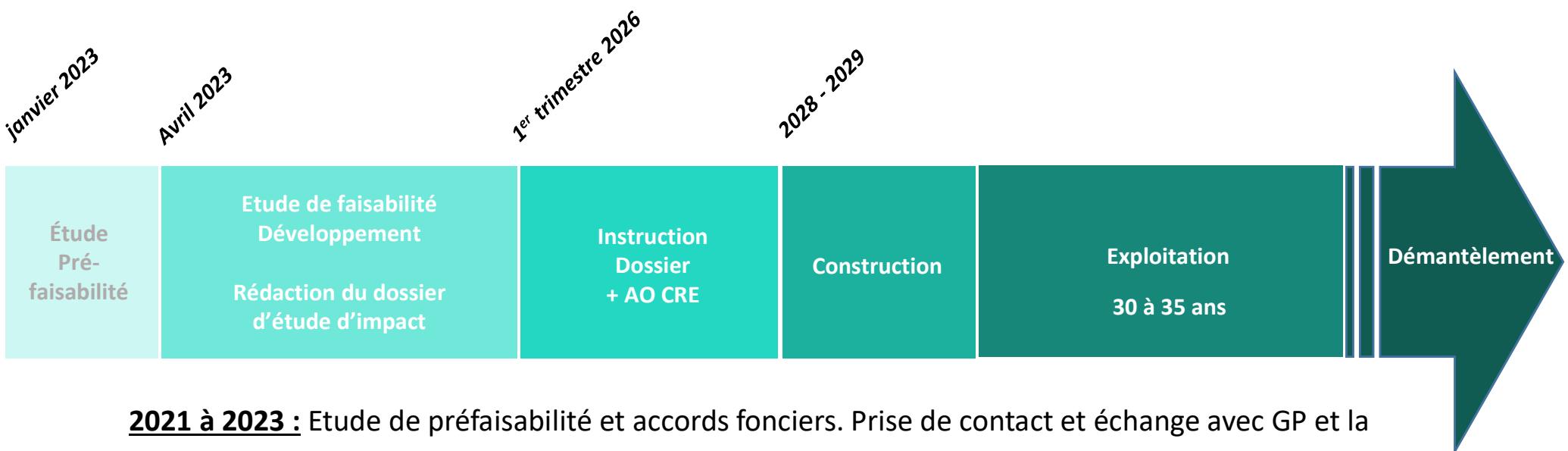
Historique de la zone d'étude

Parcelles non agricoles depuis 2012 :

Création d'un mur anti-bruit – site anthropisé



Calendrier des projets



2021 à 2023 : Etude de préfaisabilité et accords fonciers. Prise de contact et échange avec GP et la commune

Mai 2023 : Etude agro-pédologique pour étudier la compatibilité d'une centrale photovoltaïque au sol

Juin 2023 : Présentation au conseil municipal + signature de la PBEA sur la zone de Jaunay A10

Mai 2023 à février 2025 : Etude d'impact environnementale couvrant l'ensemble des saisons et études techniques (raccordement et réverbération)

Décembre 2025 : Organisation du comité de projet

1^{er} semestre 2026 : Dépôt des permis de construire des centrales photovoltaïques

Fin 2026 : Enquête publique

La démarche générale de l'étude d'impact

L'étude d'impact menée dans le cadre du projet est une analyse technique et scientifique permettant d'envisager, avant que le projet ne soit construit et exploité, les conséquences futures positives et négatives du projet sur :

- l'environnement - le milieu physique,
- le milieu humain - la commodité du voisinage, la santé, la salubrité publiques,
- l'agriculture,
- la protection de l'environnement,
- la protection des paysages, la conservation des sites et des monuments du patrimoine.

Dresser l'état initial des lieux pour évaluer les conséquences prévisionnelles de l'aménagement du projet.



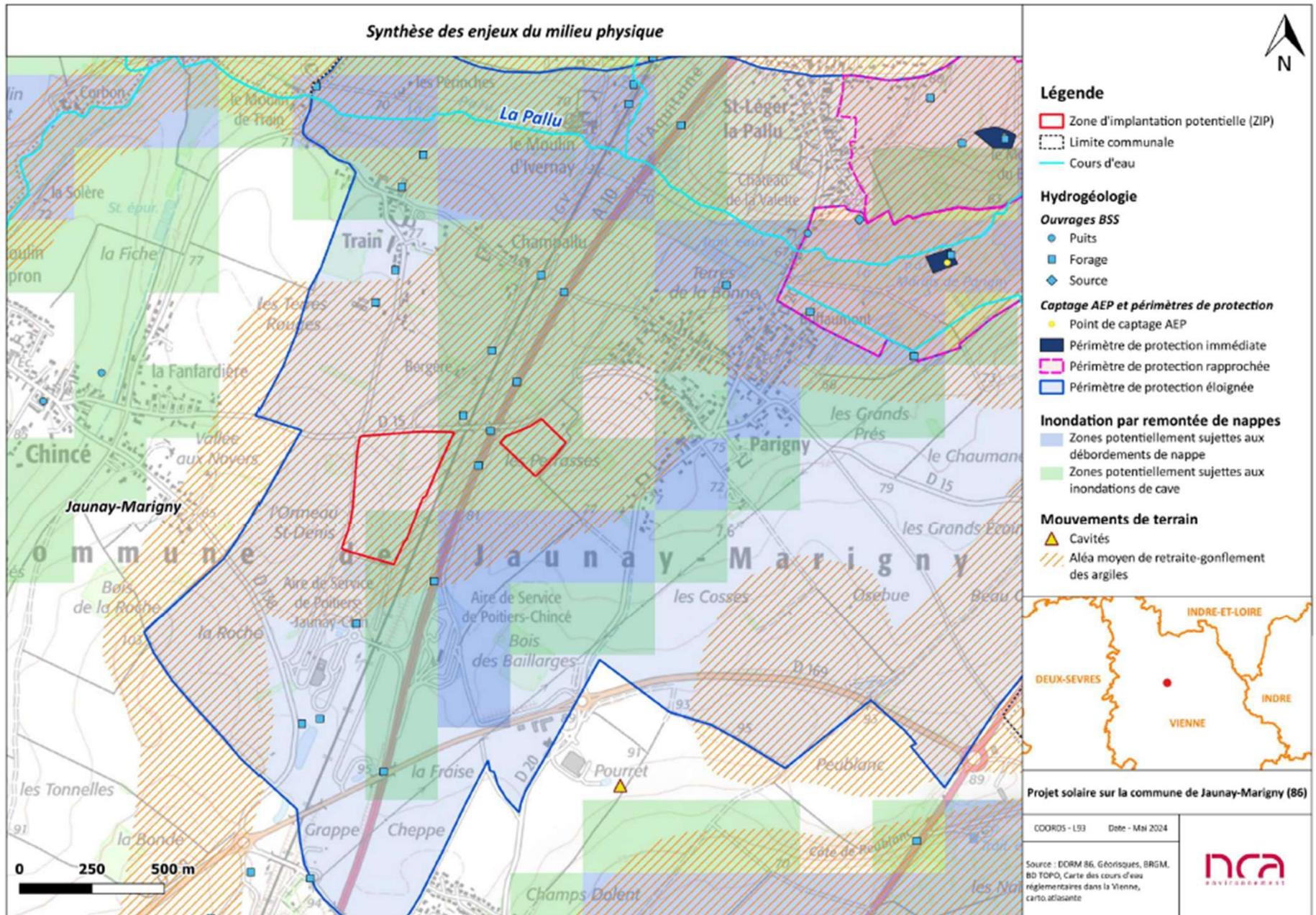
Analyse de l'état initial du projet de Marigny LGV

Ancienne ISDND de la LGV (PV de récolelement de décembre 2016)

Synthèse du milieu physique - NCA

Thème / Sous-thème	Enjeu	Valeur de l'enjeu
Environnement physique		
Topographie	La topographie est variable selon les endroits de la commune. La ZIP se trouve se trouvant dans une zone avec peu de faibles variations d'altitudes, avec une variation de 7 m. L'enjeu est très faible.	Très faible
Sols et sous-sols	La géologie de la ZIP est constituée d'une formation géologique, composée d'argiles, de sables, de grès et de marnes. Elle ne représente pas d'enjeu particulier. La zone d'implantation potentielle, exclusivement composée de terres agricoles, présente majoritairement un sol perméable travaillé et donc sensible à la pollution.	Modéré
Hydrogéologie	La ZIP est située sur une masse d'eau souterraine issue de « Sables et grès du Cénomanien libres Maine et Haut-Poitou », dont les états quantitatif et chimique sont bons. Son objectif de bon état quantitatif est fixé à 2027. L'objectif moins strict (OMS) d'état chimique est fixé à 2027 tandis qu'un objectif de bon état serait fixé à 2027 dans les cas où les pesticides seraient interdits. La ZIP est localisée au sein d'un périmètre de protection éloigné de deux points de captage en eau potable actifs situés respectivement à 1,7 km et 1,5 km au nord-est. Selon l'arrêté de captage, aucune disposition interdit l'implantation de centrale photovoltaïque au sein du PPE. [En attente du retour de l'ARS] 19 points d'eau recensés comme ouvrages de la BSS sont présents dans un rayon de 1 km autour de la ZIP (18 forages et 1 puits). Le point d'eau le plus proche est un forage situé à 52 m à l'ouest de la zone 2 de la ZIP. L'enjeu peut être qualifié de modéré en raison de l'enjeu de préservation et d'amélioration de la qualité des eaux souterraines.	Modéré
Hydrologie	Le cours d'eau la Pallu est le cours d'eau le plus proche de la ZIP, passant à environ 918 m au nord de celle-ci. Elle présente, en 2021 au niveau de la station n°04085180 « Palu à Marigny-Brizay », un état écologique moyen. En effet, les qualités écologique et biologique présentent un état moyen. Les paramètres généraux de la qualité physico-chimiques sont considérés comme mauvais mais la qualité liée aux polluants spécifiques est bonne. L'état chimique de la Pallu n'est pas défini. La commune de Jaunay-Marigny est concernée par le SDAGE Loire-Bretagne et le SAGE Clain, avec lesquels le projet solaire devra être compatible. La pré-localisation de zones-humides ne recense aucune zone humide sur la ZIP. [En attente de l'étude écologique pour conclure que la présence effective de zones humides]. La ZIP est classée dans trois zones de gestion, de restriction et de réglementation des eaux : zone sensible à l'eutrophisation, zone vulnérable aux pollutions aux nitrates et zone de répartition des eaux superficielles. L'enjeu retenu est modéré en raison de l'enjeu de préservation et d'amélioration de la qualité des masses d'eau.	Modéré
Climat	La ZIP bénéficie d'un climat tempéré, moyennement humide et variable. La ZIP est assez ensoleillée, avec une durée moyenne d'ensoleillement de 1 940 h par an. Les températures sont relativement douces avec une moyenne annuelle de 12,2°C. Le climat est moyennement humide et variable avec un cumul annuel moyen de 695,3 mm de précipitations. Les vents dominants proviennent principalement du sud-ouest et du nord-est. Les vents les plus faibles, et les plus fréquents, ont une vitesse moyenne comprise entre 1,5 et 4,5 m/s (58,2%). Les vents les plus forts (>8 m/s) représentent 3,6% et proviennent principalement du sud-ouest. Les vents moyens représentent (26,4%). Le climat ne présente pas d'enjeu particulier, et représente même un atout.	Non qualifiable
Qualité de l'air	L'agriculture, le transport routier et le résidentiel/tertiaire occupent une place importante dans la part des émissions atmosphériques du département. En Vienne, en 2022, le niveau d'exposition chronique aux émissions atmosphériques ne respecte pas au moins une recommandation de l'OMS. S'agissant du niveau d'exposition ponctuelle, seule l'exposition au Monoxyde de carbone (CO) respect tous les seuils (réglementaires et recommandations de l'OMS). La station Poitiers-Biard (86) recense, sur l'année 2023, une qualité d'air respectant les prescriptions législatives et réglementaires. Cependant, les recommandations de l'OMS ne sont pas respectées pour les particules fines (PM10) durant les mois de février et de mars 2023. La commune de Jaunay-Marigny ne recense aucun signalement d'Ambroisie à feuilles d'armoise. Mais une commune limitrophe, la commune de Dissay, est concernée par cette problématique. L'enjeu est considéré comme fort au titre de l'enjeu de préservation et d'amélioration de la qualité de l'air.	Fort
Risques naturels	La commune de Jaunay-Marigny est concernée par le PRRI de la vallée du Clain mais la ZIP n'est pas incluse dans le périmètre de risque du Clain, étant située à 2,6 km au nord-ouest du cours d'eau. La commune est également concernée par l'AZI du cours d'eau la Pallu mais la ZIP n'est pas située dans une zone d'inondation au titre de ce cours d'eau. La majorité de la Zone 1 n'est pas concernée par le risque d'inondation remontée de nappes, à l'exception de ses extrémités nord-est et sud-est qui se trouvent en zones potentiellement sujettes aux inondations de cave. L'intégralité de la Zone 2 est également localisée sur une zone potentiellement sujette aux inondations de cave. La ZIP est localisée dans une zone de la commune concernée par un aléa moyen face au risque de retrait-gonflement des argiles. La cavité la plus proche est située à 1,1 km au sud-est de la ZIP. La ZIP est également localisée en zone d'aléa modéré face au risque sismique. La commune est concernée par le risque de feu de forêt au titre du massif « Bois de Colombier – Beaumont » situé à environ 4,7 km au nord de la ZIP. La commune est concernée par le risque de tempête et est exposée à un risque de foudre faible. La ZIP est également exposée au risque de chutes de neige et verglas. Enfin, la commune de Jaunay-Marigny est située dans une zone de concentration de radon 1. L'enjeu peut être qualifié de modéré.	Modéré

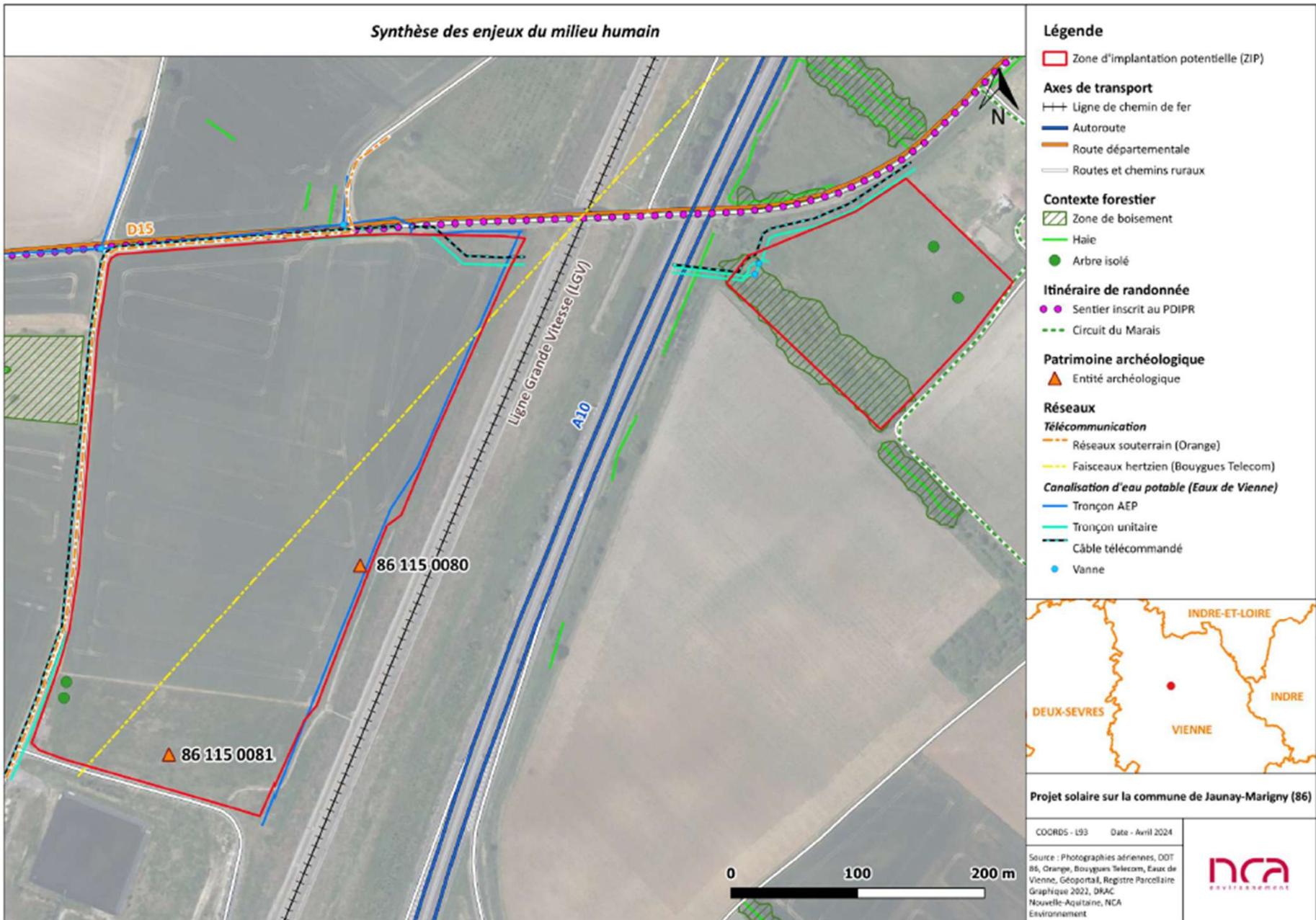
Synthèse du milieu physique - NCA



Synthèse du milieu humain - NCA

Thème / Sous-thème	Enjeu	Valeur de l'enjeu
Environnement humain		
Population et cadre de vie	<p>La population de la commune de Jaunay-Marigny est de 7 664 habitants en 2020 et est en constante augmentation depuis 1982. La commune accueille principalement des habitants âgés de 30 à 44 ans (20% de la population), mais toutes les tranches d'âges sont présentes sur son territoire. Le nombre de l'ensemble des logements, et notamment des résidences principales, a constamment augmenté depuis 1982. Bien qu'il ait connu des variations, le nombres de résidences secondaires et logements occasionnels et de logements vacants a également augmenté. L'habitation la plus proche est située à environ 186 m au nord de la ZIP, au niveau du lieu-dit « Varenne de Train ». L'enjeu peut donc être qualifié de faible.</p>	Faible
Activités socio-économiques	<p>La commune de Jaunay-Marigny présente un taux de chômage (10,2%) en augmentation, mais restant inférieur à celui de la zone d'emploi de Poitiers et du département de la Vienne. Le secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration ainsi que le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien sont les secteurs d'activité comptant le plus d'établissements sur la commune de Jaunay-Marigny (respectivement 119 et 83 établissements sur les 505 que compte la commune). La commune accueille plus d'une centaine de commerces de proximité et des entreprises. Elle possède plusieurs lieux d'enseignements, de l'école maternelle au lycée, et plus d'une cinquantaine d'associations sont recensées sur la commune. La commune est principalement rurale mais dispose d'un bourg urbain et dynamique. L'enjeu est modéré.</p>	Modéré
Patrimoine culturel	<p>Six monuments historiques sont présents sur la commune de Jaunay-Marigny, le plus proche se trouvant à 1,2 km au nord-est de la ZIP. Aucun site inscrit ou classé n'est recensé sur le territoire communal, les plus proches étant des sites classés situés à environ 4 km à l'est de la ZIP sur la commune de Buxerolles (86). Le site patrimonial remarquable (SPR) le plus proche se trouve à 14 km au nord-ouest de la ZIP sur la commune de Mirebeau (86). Plusieurs ZPPA sont présentes sur la commune de Jaunay-Marigny, dont la proche étant située à 687 m au sud-est de la Zone 2 et 808 m au sud-est de la Zone 1 de la ZIP. D'après la DRAC Nouvelle-Aquitaine, deux entités archéologiques sont recensées au sein de la zone 1 de la ZIP. L'enjeu global est considéré comme modéré.</p>	Modéré
Tourisme et loisirs	<p>Seize logements touristiques sont recensés sur la commune de Jaunay-Marigny, le plus proche étant à 632 m au nord-ouest de la ZIP. Plusieurs chemins de randonnée sont présents sur la commune de Jaunay-Marigny, dont certains sont inscrits au PDIPR. Le sentier inscrit au PDIPR le plus proche longe la limite nord de la Zone 1 et la limite nord-ouest de la Zone 2. Un circuit de randonnée communal, le « circuit du Marais », longe l'extrémité est et la limite sud-est de la Zone 2. L'enjeu est modéré.</p>	Modéré
Occupation des sols	<p>La commune est majoritairement composée d'espaces agricoles (76,1%). Les forêts et milieux semi-naturels ainsi que les territoires artificialisés représentent respectivement 8,4% et 15,5%. Enfin, aucune zone humide ou surface en eau ne sont recensées sur le territoire communal. D'après CORINE Land Cover 2018, la ZIP est exclusivement composée de territoire agricole et représente 0,3% du territoire communal et 0,4% des territoires agricoles communaux. L'enjeu est très faible.</p>	Très faible
Urbanisme et planification du territoire	<p>La commune de Jaunay-Marigny est soumise aux PLU des anciennes communes Jaunay-Clan et de Marigny-Brizay. La ZIP relève du PLU de la commune de Jaunay-Clan. A priori, le projet ne semble pas être compatible avec les dispositions du PLU. Cependant, une modification favorable du règlement pourra être envisagée par la commune lorsque le projet aura atteint un stade de développement suffisamment développé. Le projet devra respecter les dispositions du code de l'urbanisme, ainsi que des autres documents de planification rattachés à la commune. Le projet est en accord avec les objectifs du SCoT Seuil du Poitou et du SRADDET Nouvelle-Aquitaine. Enfin la commune de Jaunay-Marigny est concernée par le PPR inondation de la vallée du Clain. Il existe un enjeu fort de compatibilité aux documents d'urbanisme.</p>	Fort
Contexte agricole	<p>La commune de Jaunay-Marigny appartient à la petite région agricole de la Plaine du Mirebalais et du Neuvillois. En 2000, elle avait une activité agricole plus importante de celle recensée en 2010 : le nombre d'exploitations, le cheptel ont tous diminué. Cependant, la surface agricole utilisée a augmenté d'environ 8%. Malgré la forte baisse du cheptel, la commune semble s'orienter davantage vers une activité de polyélevage en parallèle de son activité de culture. Au total, 12 ha de la ZIP sont inscrits au RPG 2022, ce qui représente environ 93% de la ZIP. L'enjeu est modéré puisque la grande majorité des parcelles de la ZIP sont inscrites au RPG de 2022.</p>	Modéré
Appellations d'origine	<p>La commune de Jaunay-Marigny fait partie du territoire de 5 IGP et 5 AOC – AOP. Cependant, la ZIP n'est concernée pas aucune de ces appellations. L'enjeu peut être qualifié de faible.</p>	Faible
Forêts et boisements	<p>La Nouvelle-Aquitaine est la 3^{me} région de France en termes de volumes prélevés et sa filière bois représente un nombre d'emplois salariés important, dont seulement 2,5% se trouvent dans la Vienne. Au niveau local, les forêts et milieux semi-naturels occupent 8,4% du territoire communal. Deux entités boisées sont présentes autour de la ZIP, situées respectivement à 434 m au sud-est et 709 m au sud-ouest. Des arbres isolés et zone de boisement sont également présents au sein de la ZIP. L'enjeu retenu est faible.</p>	Faible
Infrastructures et réseaux de transport	<p>La commune de Jaunay-Marigny est desservie par l'autoroute A10 séparant les deux zones de la ZIP. La commune est également desservie par des routes départementales et communales qui permettent un accès aux différents hameaux communaux et aux bourgs limitrophes. La limite ouest de la Zone 1 est longée par une route communale menant à un chemin bétonné qui</p>	Modéré

Synthèse du milieu humain - NCA



Synthèse des enjeux écologiques - EMBERIZA



Présentation des habitats de la zone d'étude

Synthèse des enjeux écologiques - EMBERIZA

Niveau d'enjeu	Groupe concerné	Espèces cotant l'enjeu fonctionnel	Habitat concerné
Très fort	Habitat	Haie	Vieille haie
	Flore	Xéranthème fétide	Plateforme industrielle en activité Prairie marneuse pâturée mésophile neutro-basidinophile subatlantique
Fort	Avifaune	Bruant jaune Tarier pâtre Tourterelle des bois Chardonneret élégant	Milieux buissonnants
		Tourterelle des bois Verdier d'Europe	Boisements
	Entomofaune	Azuré des Cytises Azuré des Coronilles Ascalaphe ambrée	Friches et friches avec fabacées
Notable à fort localement	Entomofaune	Thécla de l'Orme Phanéroptère commun	Milieux buissonnants
Modéré à fort	Flore	Pavot hybride Ophrys miroir Vulpie unilatérale Xéranthème fétide	Culture avec végétations messicoles des sols neutro-alcalins Prairie marneuse pâturée mésophile neutro-basidinophile subatlantique
Notable	Avifaune	Alouette des champs Bruant proyer Cisticole des joncs	Grande culture
		Cisticole des joncs	Friches
		Grèbe castagneux Poule d'eau	Plan d'eau
	Chiroptères	Toutes les espèces	Tous les milieux ouverts pour la chasse
		Grand rhinolophe Pipistrelle commune Pipistrelle de Kuhl	Lisières bocagères, prairies pâturées
	Mammifères terrestres	Lapin de Garenne Blaireau européen	Terrain remanié en bord de voies, talus

Synthèse des enjeux paysagers - NCA

L'analyse fine des intervisibilités à l'échelle des aires d'étude éloignée et rapprochée montre une très faible visibilité des parcelles visées pour l'implantation du projet depuis l'AEE et l'AER, et une visibilité limitée au sein de l'AEI.

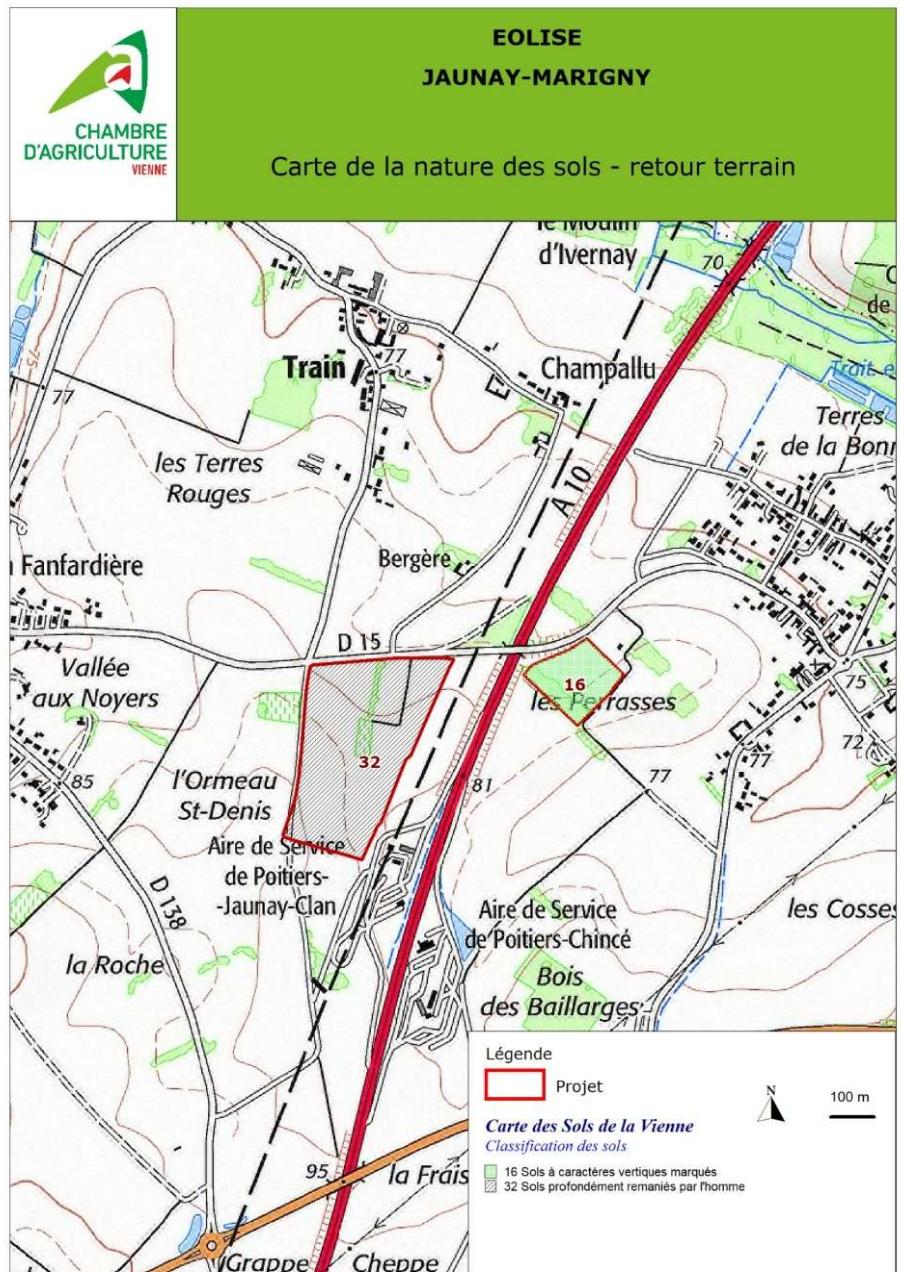
La topographie ainsi que les différents obstacles visuels (représentés par une trame arborée éparses et le tissu bâti) limitent la sensibilité des lieux de vie alentours. Ainsi, les sensibilités du tissu bâti du territoire d'étude varient de « très faible » à « modérée ». Un seul lieu de vie, nommé Le moulin à vent, situé dans l'AER présente un lien visuel, limité, avec la ZIP. Sa sensibilité est « très faible ».



Synthèse de l'étude Agro-pédologique – CA86

La conclusion de l'étude menée précise :

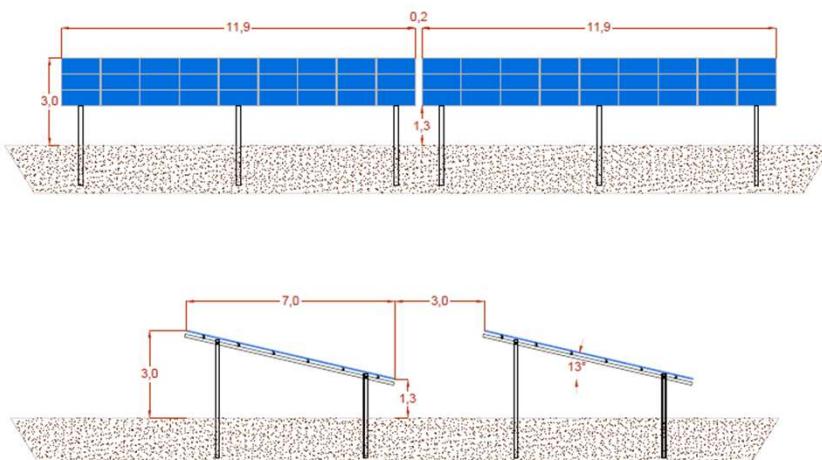
« *La prospection après la remise en état des parcelles concernées par les travaux a permis de constater que les sols sont des anthroposols (sols artificialisés)* »



Le projet de centrale photovoltaïque de Marigny LGV

Les caractéristiques de la centrale

**Puissance installée de 13,32 MWc,
Nombre de modules : 18252
Espace inter rangée : 3 mètres
Surface clôturée de 9,90 ha.**



Plan d'élévation des tables



Le raccordement

Le scénario de raccordement probable est envisagé au poste source de Jaunay-Clan à 2km.

Le tracé définitif du câble de raccordement ne sera connu qu'une fois les autorisations administratives obtenues et la validation d'une Proposition Technique et Financière (PTF) éditée par le gestionnaire de réseau.

Le raccordement final est sous la responsabilité de l'ELD mais financé entièrement par le porteur de projet.

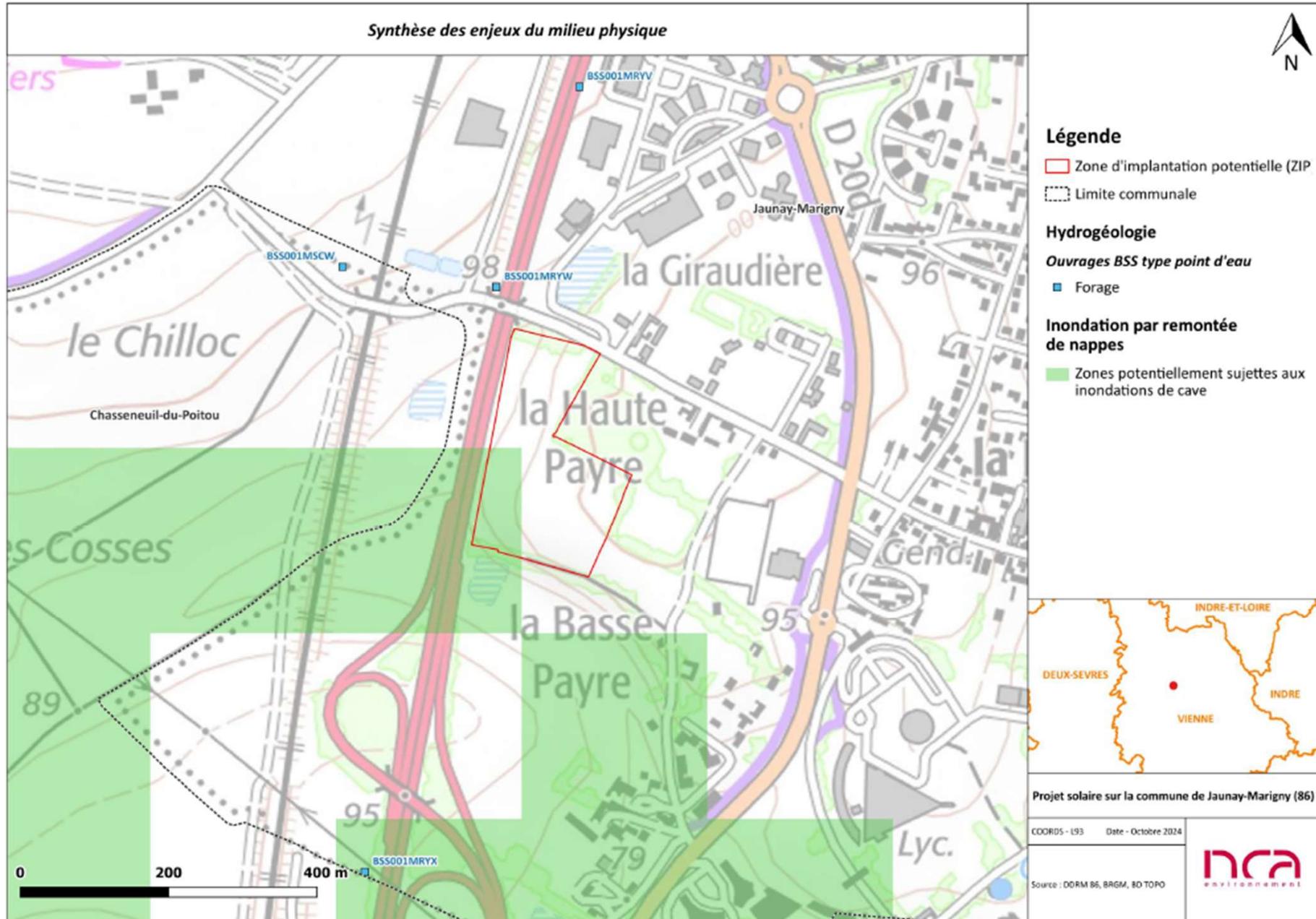


Analyse de l'état initial du projet de Jaunay A10

Synthèse du milieu physique - NCA

Thème / Sous-thème	Enjeu	Valeur de l'enjeu
Environnement physique		
Topographie	<p>La topographie est variable selon les endroits de la commune. La ZIP se trouve se trouve dans une zone avec certaines variations d'altitudes, avec une variation de 16 m. L'enjeu est faible.</p>	Faible
Sols et sous-sols	<p>La géologie de la ZIP est constituée d'une formation géologique principalement composée de calcaires. Elle ne présente pas de contraintes particulières par rapport à l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol. La ZIP est une zone de remblai actuellement en friche, précédemment utilisée comme dépôt de terre lors de la construction de la Ligne Grande Vitesse Sud-Europe Atlantique (LGV SEA).</p>	Faible
Hydrogéologie	<p>La ZIP est située sur une masse d'eau souterraine de niveau 1 issue des « Calcaires et marnes du Jurassique supérieur du Haut-Poitou libres » (FRGG072). Ses états quantitatif et chimique sont médiocres. Son objectif de bon état quantitatif est fixé à 2027. L'objectif moins strict (OMS) d'état chimique est fixé à 2027 tandis qu'un objectif de bon état serait fixé à 2033 dans les cas où les nitrates seraient interdits.</p> <p>2 captages en eau potable actifs sont recensés à Jaunay-Marigny, le plus proche étant à 4,8 km au nord-est de la ZIP. Aucun périmètre de protection ne recoupe la ZIP.</p> <p>La ZIP se trouve à proximité de 4 points d'eau issus de la Banque de données du sous-sol (BSS) dont le plus proche est un forage situé à 61,4 m au nord-ouest.</p> <p>L'enjeu peut être qualifié de modéré en raison de l'enjeu de préservation et d'amélioration de la qualité des eaux souterraines.</p>	Modéré
Hydrologie	<p>Le cours d'eau le plus proche de la ZIP est le Clain qui passe au plus près à 1,4 km à l'est de la ZIP. Au niveau de la station n°04085000 « Clain à Dissay », le Clain présente en 2019 un état écologique moyen : la qualité écologique est indéterminée mais la qualité physico-chimique, au niveau des paramètres généraux, est médiocre. L'état chimique du cours d'eau n'est pas défini.</p> <p>La commune de Jaunay-Marigny est concernée par le SDAGE Loire-Bretagne et le SAGE Clain, avec lesquels le projet solaire devra être compatible.</p> <p>La pré-localisation des zones humides ne recense aucune zone humide sur la ZIP.</p> <p>La ZIP est classée dans trois zones de gestion, de restriction et de réglementation des eaux : zone sensible à l'eutrophisation, zone vulnérable aux pollutions aux nitrates et zone de répartition des eaux superficielles.</p> <p>L'enjeu retenu est modéré en raison de l'enjeu de préservation et d'amélioration de la qualité des masses d'eau.</p>	Modéré
Climat	<p>La ZIP bénéficie d'un climat tempéré, moyennement humide et variable. La ZIP est assez ensoleillée, avec une durée moyenne d'ensoleillement de 1 940 h par an. Les températures sont relativement douces avec une moyenne annuelle de 12,4°C. Le climat est moyennement humide et variable avec un cumul annuel moyen de 695,3 mm de précipitations. Les vents dominants proviennent principalement du sud-ouest et du nord-est. Les vents les plus faibles, et les plus fréquents, ont une vitesse moyenne comprise entre 1,5 et 4,5 m/s (58,2%). Les vents les plus forts (>8 m/s) représentent 3,6% et proviennent principalement du sud-ouest. Les vents moyens représentent (26,4%).</p> <p>Le climat ne présente pas d'enjeu particulier, et représente même un atout.</p>	
Qualité de l'air	<p>L'agriculture, le transport routier et le résidentiel/tertiaire occupent une place importante dans la part des émissions atmosphériques du département.</p> <p>En Vienne, en 2022, le niveau d'exposition chronique aux émissions atmosphériques ne respecte pas au moins une recommandation de l'OMS. S'agissant du niveau d'exposition ponctuelle, seule l'exposition au Monoxyde de carbone (CO) respecte tous les seuils (réglementaires et recommandations de l'OMS).</p> <p>La station Poitiers-Biard (86) recense, sur l'année 2023, une qualité d'air respectant les prescriptions législatives et réglementaires. Cependant, les recommandations de l'OMS ne sont pas respectées pour les particules fines (PM10) durant les mois de février et de mars 2023.</p> <p>La commune de Jaunay-Marigny ne recense aucun signalement d'Ambroisie à feuilles d'armoise. Mais une commune limitrophe, la commune de Dissay, est concernée par cette problématique.</p> <p>L'enjeu est considéré comme fort au titre de l'enjeu de préservation et d'amélioration de la qualité de l'air.</p>	Fort
Risques naturels	<p>La commune de Jaunay-Marigny est concernée par le PPRI de la vallée du Clain. Cependant, la ZIP n'est pas incluse dans le périmètre de risque d'inondation du Clain dans la mesure où elle est située à environ 1,4 km du cours d'eau. Bien que la commune de Jaunay-Marigny soit concernée par deux Atlas des zones inondables (AZI), la ZIP n'est pas localisée dans une zone d'inondation et n'est donc pas concernée par le risque d'inondation.</p> <p>La ZIP n'est cependant pas concernée par ce PPRMvt et est située à 7,8 km au sud de l'éboulement recensé à Jaunay-Marigny. La ZIP n'est concernée ni par le risque de retrait-gonflement des argiles ni par aucune cavité souterraine.</p> <p>La ZIP est également localisée en zone d'aléa modéré face au risque sismique.</p> <p>La commune est concernée par le risque de feu de forêt au titre du massif « Bois de Colombier – Beaumont » situé à environ 8 km au nord de la ZIP.</p> <p>La commune est concernée par le risque de tempête et est exposée à un risque de foudre faible. La ZIP est également exposée au risque de chutes de neige et verglas.</p> <p>Enfin, la commune de Jaunay-Marigny est située dans une zone de concentration de radon 1.</p> <p>L'enjeu peut être qualifié de faible.</p>	Faible

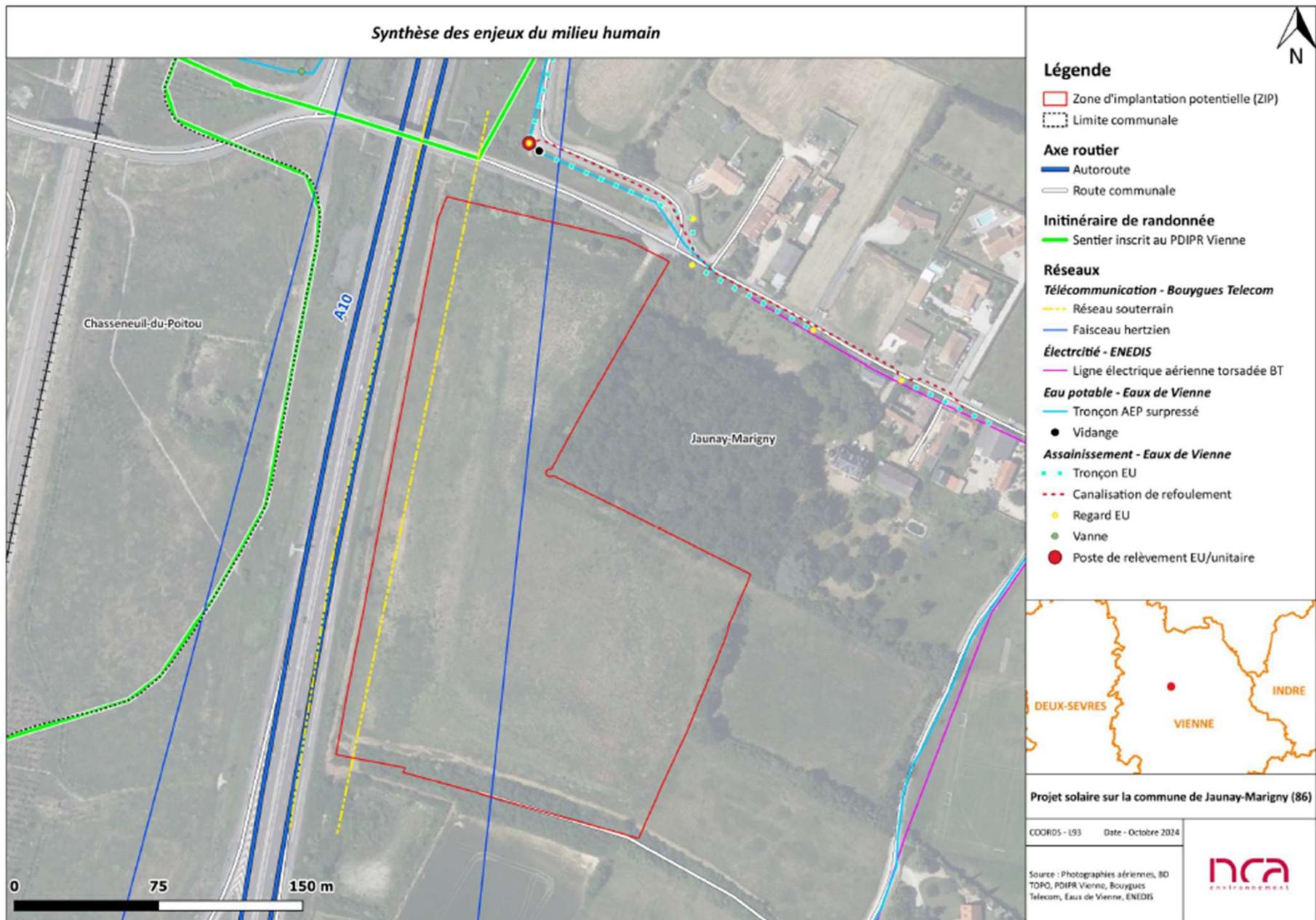
Synthèse du milieu physique - NCA



Synthèse du milieu humain - NCA

Thème / Sous-thème	Enjeu	Valeur de l'enjeu
Environnement humain		
Population et cadre de vie	<p>En 2021, la population de Jaunay-Marigny est de 7 687 habitants et n'a cessé d'augmenter depuis 1982. Toutes les tranches d'âge sont représentées sur la commune et les personnes moins de 45 ans représentent 58% de la population. La population communale est donc relativement jeune.</p> <p>Le nombre de résidences principales a augmenté de manière constante entre 1982 et 2021 (+82%), passant de 1 893 à 3 451 résidences principales. Ces dernières représentent 91% des logements présents sur le territoire communal. Les parts de résidences secondaires et logements occasionnels et des logements vacants ont également augmenté de 69% et 82%. L'habitation la plus proche de la ZIP se trouve à 41 m au nord-est de celle-ci, au niveau du lieu-dit « Dessous la Payne ».</p> <p>L'enjeu peut donc être qualifié de faible.</p>	Faible
Activités socio-économiques	<p>En 2021, le taux de chômage à Jaunay-Marigny est de 10,2% et est donc inférieur au taux départemental (10,9%) et au taux de la zone d'emploi de Poitiers (10,6%) dont la commune dépend.</p> <p>La commune compte 513 établissements dont 107 appartiennent au secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration.</p> <p>La commune de Jaunay-Marigny relève de l'Académie de Poitiers et compte 8 établissements d'enseignement sur son territoire. La commune recense plus d'une cinquante d'associations.</p> <p>L'enjeu est modéré.</p>	Modéré
Patrimoine culturel	<p>Plusieurs monuments historiques sont présents sur le territoire communal. Le plus proche de la ZIP est situé à 1,2 km au nord-est de la ZIP et son périmètre associé est à 691 m au nord-est de la ZIP. Il s'agit de l'Église Saint-Denis. Aucun site inscrit ou classé n'est localisé sur la commune de Jaunay-Marigny. Le parc, les douves et le point de vue vers le Château de Dissay constituent les sites classés les plus proche, situés à environ 6 km au nord-est de la ZIP, sur la commune de Dissay (86). Aucun SPR n'est présent à moins de 9 km de la ZIP. L'enjeu lié aux monuments historiques, sites inscrits, sites classées et sites patrimoniaux remarquables est faible. Enfin, plusieurs zones de présomptions de prescription archéologique (ZPPA) sont recensées sur le territoire communal de Jaunay-Marigny, dont la plus proche borde la limite nord de la ZIP.</p>	Faible
Tourisme et loisirs	<p>Seize logements touristiques sont recensés sur la commune de Jaunay-Marigny, le plus proche étant à 466 m au sud-est de la ZIP. Plusieurs chemins de randonnée sont présents sur la commune de Jaunay-Marigny, dont certains sont inscrits au PDIPR. Le sentier inscrit au PDIPR le plus proche de la ZIP longe la route rurale bordant la limite nord de la zone d'étude. Parmi les activités touristiques offertes par la commune, le parc d'attraction le « Futuroscope » est le plus proche, localisé à 400 m au sud-est de la ZIP.</p> <p>L'enjeu est modéré.</p>	Modéré
Occupation des sols	<p>La commune est majoritairement composée d'espaces agricoles (76,1%). Les forêts et milieux semi-naturels ainsi que les territoires artificialisés représentent respectivement 8,4% et 15,5%. Enfin, aucune zone humide ou surface en eau n'est recensée sur le territoire communal. D'après CORINE Land Cover 2018, la ZIP est exclusivement composée de territoire agricole (systèmes culturaux et parcellaires complexes) et représente 0,09% du territoire communal et 0,11% des territoires agricoles communaux.</p> <p>L'enjeu est très faible.</p>	Très faible
Urbanisme et planification du territoire	<p>La commune de Jaunay-Marigny dispose d'un Plan local d'urbanisme (PLU). Selon ce PLU, la ZIP est en zone N (zone naturelle et forestière) et en secteur Ux (réservé au fonctionnement du service public ferroviaire et au fonctionnement du service public autoroutier et aux activités annexes concédées qui y sont rattachées). À priori, le projet ne semble pas être compatible avec les dispositions du PLU. Cependant, une modification favorable du règlement pourra être envisagée par la commune lorsque le projet aura atteint un stade de développement suffisamment développé. Le projet devra respecter les dispositions du code de l'urbanisme, ainsi que des autres documents de planification rattachés à la commune. Le projet est en accord avec les objectifs du SCOT Seuil du Poitou et du SRADDET Nouvelle-Aquitaine. Enfin la commune de Jaunay-Marigny est concernée par le PPR inondation et le PPRmvt de la vallée du Clain. Il existe un enjeu fort de compatibilité aux documents d'urbanisme.</p>	Fort
Contexte agricole	<p>La commune de Jaunay-Marigny appartient à la petite région agricole de la Plaine du Mirebalais et du Neuvillois. En 2000, elle avait une activité agricole plus importante de celle recensée en 2010 : le nombre d'exploitations et le cheptel ont diminué. Cependant, la surface agricole utilisée a augmenté d'environ 8%. Malgré la forte baisse du cheptel, la commune semble s'orienter davantage vers une activité de polyélevage en parallèle de son activité de culture. Aucune parcelle de la ZIP n'est déclarée à la Politique Agricole Commune (PAC).</p> <p>L'enjeu est donc très faible.</p>	Très faible
Appellations d'origine	<p>Selon l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO), La commune de Jaunay-Marigny est concernée par 5 IGP et 5 AOC et AOP.</p> <p>L'enjeu peut être qualifié de très faible.</p>	Très faible
Forêts et boisements	<p>La Nouvelle-Aquitaine est la 3^{ème} région de France en termes de volumes prélevés et sa filière bois représente un nombre d'emplois salariés important, dont seulement 2,5% se trouvent dans la Vienne. Au niveau local, les forêts et milieux semi-naturels occupent 8,4% du territoire communal.</p> <p>Des zones des végétation, plus ou moins denses, sont présentes en limite nord et sud de la ZIP. Une petite zone de boisement est également localisée à l'est de la ZIP et borde sa limite nord-est. Cette zone est un « Espace Boisé Classé » selon le PLU de la commune.</p> <p>L'enjeu retenu est faible.</p>	Faible

Synthèse du milieu humain - NCA



Synthèse des enjeux écologiques - EMBERIZA

Présentation des habitats de la zone d'étude

Aires d'étude

Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) [4,26 ha]

Habitats naturels simplifiés

- Boisement / Bosquet
- Culture
- Fourré arbustif
- Friche / Jachère
- Lisière / Ourlet / Clairière
- Prairie / Pelouse
- Roncier
- Verger / Jardin
- Zone industrielle
- Haies bocagères



Synthèse des enjeux écologiques - EMBERIZA

Niveau d'enjeu	Groupe concerné	Espèces cotant l'enjeu fonctionnel	Habitat concerné
Très fort	Habitat	Haies multistrates	Haies multistrates = support de biodiversité
Fort	Flore	Macusson Odontite de Jaubert Xéranthème fétide	Friches et ourlets vivaces
	Avifaune	Tourterelle des bois Chardonneret élégant	Milieux buissonnants
Modéré à fort		Tourterelle des bois Verdier d'Europe	Boisements et zones arborées
Entomofaune	Azuré des Cyttises Azuré des Coronilles Azuré du Serpolet Ascalaphe ambrée	Pelouses, friches et friches avec fabacées	
Modéré à fort	Flore	Fraisier vert	Pelouse mésophile calcicole, plutôt dans un faciès d'ourlet
	Habitat	-	Pelouse et tonsure à thérophyte thermo-atlantique méso-eutrophe, Pelouse vivace calcicole mésophile, Prairie mésophile neutro-basichinophile subatlantique Prairie mésophile thermophile, fauchée à pâturée extensivement
Notable	Avifaune	Alouette des champs Cisticole des joncs	Grande culture et Friches
	Chiroptères	Toutes les espèces	Tous les milieux ouverts pour la chasse
		Grand rhinolophe	
		Pipistrelle commune Pipistrelle de Kuhl	Lisières bocagères, prairies pâturées
	Mammifères terrestres	Lapin de Garenne Blaireau européen	Terrain remanié en bord de voies, talus
		Hérisson d'Europe Ecureuil roux (bibliographie)	Fourrés, haies, boisements
	Flore	Vulpie unilatérale	Pelouse vivace mésophile calcicole
	Habitat	-	Culture avec végétations messicoles des sols neutro-alcalins, Forêt des climats secs sur sols profonds calcaires, Ourlet vivace peu thermophile des sols calcaires séchants Prairie mésosohydrophile pâturée de petites dépressions

Synthèse des enjeux paysagers - NCA

L'analyse des vues potentielles en direction de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) révèle des intervisibilités variées, principalement influencées par la topographie liée à la présence de l'autoroute A10 et la LGV.

Les abords de l'habitation les plus ouverts en direction de cette dernière sont ceux de la maison de la Haute-Payre (vue 3). Les visibilités les plus nombreuses sont situées au niveau des axes routiers et des chemins ruraux notamment au sein de l'AER.

La présence de boisements denses à l'est et au sud du site contribue à limiter les intervisibilités avec les habitations situées au nord-est, offrant une protection visuelle pour certaines zones résidentielles.

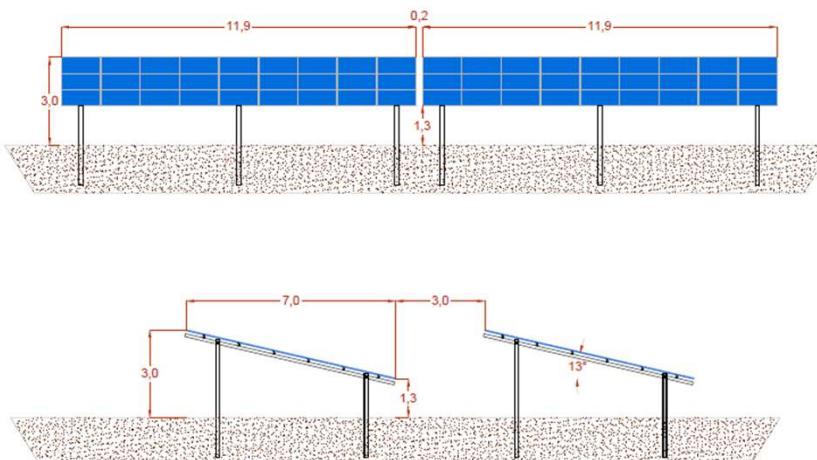


Des mesures comme le renforcement de la végétation autour de la ZIP pourraient encore améliorer cette intégration, en atténuant davantage les vues depuis les secteurs habités.

Le projet de centrale photovoltaïque de Jaunay A10

Les caractéristiques de la centrale

**Puissance installée de 3,54 MWc,
Nombre de modules : 4860
Espace inter rangée : 3 mètres
Surface clôturée de 3,78 ha.**



Plan d'élévation des tables



LEGENDE :

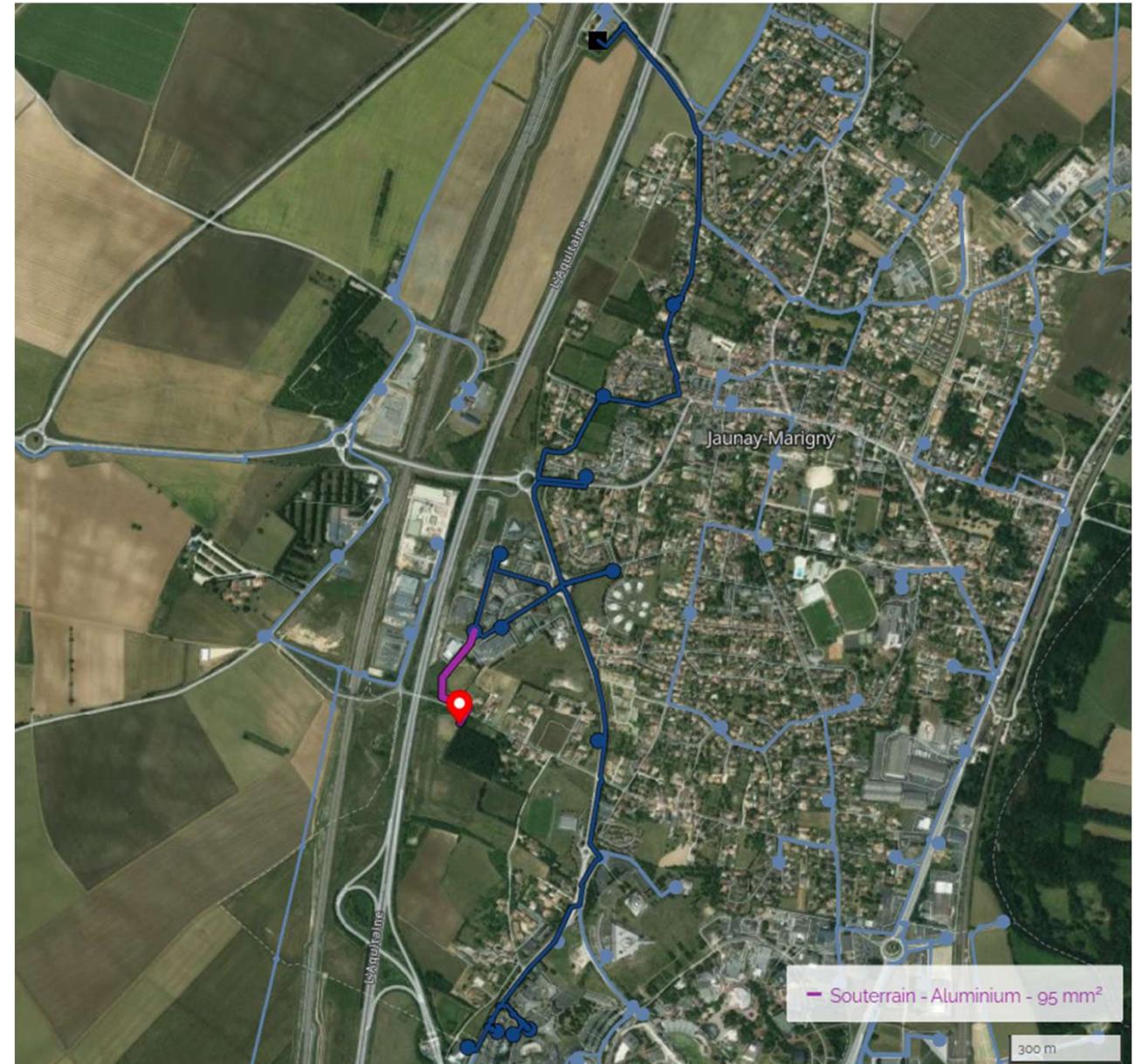
- Clôture
- Citerne Incendie
- Modules
- Poste de livraison
- Piste légère
- Piste renforcée

Le raccordement

Plusieurs scénarios de raccordement sont envisagés, un raccordement local HTA est priorisé à 400 mètres, zone de Chalembert.

Le tracé définitif du câble de raccordement ne sera connu qu'une fois les autorisations administratives obtenues et la validation d'une Proposition Technique et Financière (PTF) éditée par le gestionnaire de réseau.

Le raccordement final est sous la responsabilité de l'ELD mais financé entièrement par le porteur de projet.



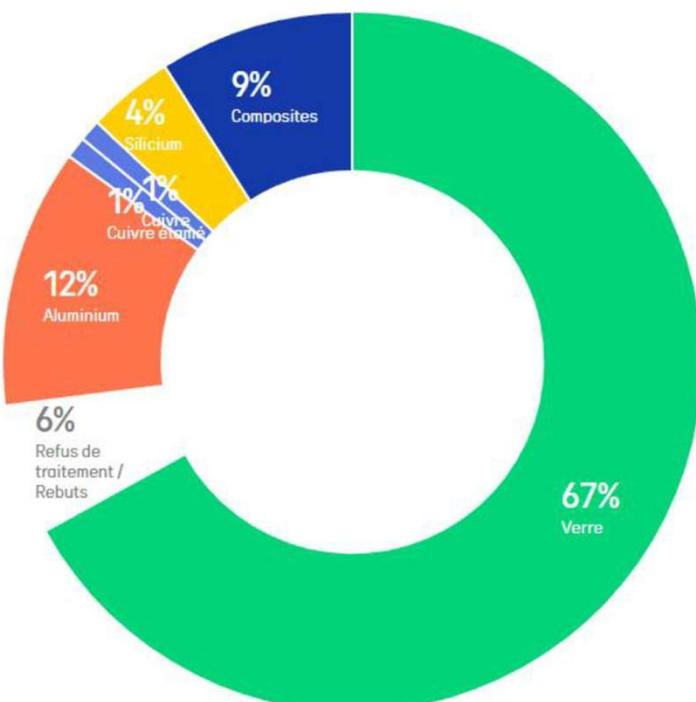
La remise en état du site post exploitation

Une centrale photovoltaïque au sol est entièrement réversible.

En fin d'exploitation, la centrale sera intégralement démantelée et ses différents éléments recyclés.

Le maître d'ouvrage s'engage à restituer les terrains utilisés pour l'implantation de la centrale photovoltaïque selon l'état initial du site.

Voici la répartition des différentes fractions composant un panneau solaire photovoltaïque :



Fraction verre

67% de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium



Fraction aluminium

12 % de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium. L'aluminium est envoyé chez un aneur de métaux afin d'être fondu et réutilisé.



Fraction cuivre étamé

1% de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium. Il est envoyé chez un affineur de métaux afin d'être fondu et réutilisé.



Fraction cuivre

1% de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium. Il est envoyé chez un affineur de métaux afin d'être fondu et réutilisé.



Fraction silicium

4 % de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium. Un traitement aval est nécessaire afin de séparer l'argent du silicium.



Fraction composite (plastiques)

9 % de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium. Elle est composée de polymères qui sont transformés en combustible solide de récupération (CSR) afin d'être valorisée énergétiquement.

Les projets en quelques chiffres

- Centrales d'une puissance cumulées de 16,86 MWc ; Soit environ 19450 MWh/an de Production électrique
- L'équivalent en consommation annuelle d'environ 3800 foyers (ECS et chauffage inclus)
- L'équivalent de 9500 tonnes de CO2 évité chaque année
- La fiscalité locale (IFER) est fonction de la puissance installée, soit 40000 € pour le bloc communal (Commune + EPCI)

Merci de votre attention

Baptiste Wambre
Directeur général
b.wambre@eolise.fr

Marc-Alexandre Guilbard
Responsable photovoltaïque
ma.guilbard@eolise.fr
07 67 11 56 21

Simon Coquillaud
Responsable communication
s.coquillaud@eolise.fr